

Santé: programme d'action communautaire 2008-2013

2005/0042A(COD) - 29/03/2012 - Document de suivi

Conformément aux dispositions de la Décision n° 1350/2007/CE établissant un deuxième programme d'action de l'UE dans le domaine de la santé pour la période 2008-2013, la Commission présente un rapport contenant les conclusions d'une évaluation à mi-parcours du programme.

L'objectif majeur de cette évaluation est d'analyser les progrès accomplis par le programme durant la période allant de 2008 à 2010 en accordant une attention particulière à l'impact et à la valeur ajoutée européenne du programme.

Les résultats de l'évaluation ont également nourris la réflexion de la Commission en ce qui concerne le nouveau [programme «Santé en faveur de la croissance» 2014-2020](#) adopté le 9 novembre 2011.

L'évaluation à mi-parcours **recommande un certain nombre de renforcements du programme actuel** y compris une meilleure prioritarisation des besoins, des objectifs mieux ciblés, une réduction du nombre des actions à cofinancer, le monitoring du programme via des indicateurs SMART, et une meilleure dissémination des résultats.

La proposition de la Commission sur le programme «Santé en faveur de la croissance 2014-2020» a d'ores et déjà incorporé ces recommandations et un effort particulier devrait être engagé pour les poursuivre dans le cadre de la mise en œuvre réussie de ce programme.